

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 AVRIL 2024

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : Catherine LOTTE, Bernard JUNET, Michel VENET, Isabelle CHARACHON, Serge RUIZ, Romain GOUBIER, Bernadette VOLAY, Jocelyne MESTRE, Danielle VENET, Nadine GARCIA, Frédéric DUSSUD, Jean-Christophe DUSSUD.

Absents et excusés : Sonia SIMON, Fernando DE SOUSA, Janine GANTILLON.

Démissionnaires : Virginie OGEARD, Eric VISTALLI.

Public : néant

Téléphone Madame Le Maire : 06.72.27.90.01

Merci de laisser des sms de préférence.

Courriel Madame Le Maire : catherine.lotte@orange.fr

Rendez-vous, sur demande, par mail.



COMPTE-RENDU DES INSTANCES OBLIGATOIRES, COMMISSIONS COMMUNALES ET DECISIONS

❖ RENOUVELLEMENT CONTRAT MADAME OKSANA BILAN :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement du contrat de Madame BILAN pour 26 heures jusqu'au vendredi 5 juillet 2024.

❖ CCMDL - DECHETS - POINT D'ETAPE SUR L'EVOLUTION DES MODES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS :

La CCMDL réorganise la collecte des déchets dans les Monts du Lyonnais pour une gestion plus efficace, durable et visant à optimiser les services tout en réduisant les coûts opérationnels.

Au cours des dernières années, l'augmentation des taxes sur les activités polluantes a eu un impact significatif sur les coûts de traitement et de gestion des déchets, entraînant une hausse de 13 % de la redevance payée par les usagers entre 2022 et 2023. Dans ce contexte, la CCMDL a réorganisé la collecte des déchets sur son territoire.

L'objectif principal est de garantir une collecte optimisée et efficace et la réduction des coûts opérationnels. Ainsi, la collecte des déchets sera désormais organisée autour de Points d'Apport Volontaire (colonnes aériennes et enterrées).

L'implantation de colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées selon le souhait des communes se déroulera progressivement d'avril 2024 à fin 2025, afin d'assurer une transition en douceur pour les habitants du territoire.

La CCMDL met à disposition des usagers toutes les informations nécessaires concernant cette nouvelle organisation de la collecte des déchets (chiffres de la gestion des déchets, fiches récapitulatives et les bénéfices des points d'apport volontaire) sur le site web de la CCMDL.

Colonnes implantées sur BRUSSIEU entre fin 2023 à Mars 2025.



Colonnes aériennes



Colonnes semi-enterrées

❖ PROJET CENTRE BOURG 2

L'ensemble du Conseil Municipal de Brussieu travaille en partenariat avec l'entreprise SEFI sur l'aménagement du centre bourg 2, avec la création d'une deuxième place plus adaptée, la création d'une voirie traversante et plusieurs Macrolots. Ce projet paraît long mais il est important de réfléchir aux meilleures solutions pour tous et pour l'avenir de notre village. Le projet devrait bientôt être finalisé et vous être présenté.

Réunion d'information et présentation du projet centre Bourg 2 **le vendredi 14 juin à 18h30 à la salle Marius Chazallet**

❖ SCOT :

Dans le cadre de la nécessaire évolution du Schéma de Cohérence Territorial des Monts du Lyonnais, une instance de concertation avec les élus des communes va être mise en place. Elle sera nommée « Conférence SCoT ». Afin de constituer cette instance trois noms sont proposés : Catherine LOTTE, Michel VENET et Frédéric DUSSUD.

❖ PARKING DE LA CHAPELLE :

Une fuite d'eau arrive sur le tènement et parking de la chapelle Notre Dame de la Giraudière après une rencontre avec la CCPA, le Département du Rhône et les riverains nous avons enfin délimité la problématique, les intervenants ont été informés et une suite favorable devrait aboutir. En attendant, une place va être condamnée afin de sécuriser le parking de la Chapelle.

❖ ADHESION DE LA COMMUNE D'EPERCIEUX ST PAUL AU SIEMLY :

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la délibération du 22 mars 2024 prise par le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier acceptant l'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2025 de la commune d'Epercieux-Saint-Paul, et demandant la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical. La modification, dans l'article 1 des statuts, est la suivante :

Pour le Département de la Loire

✓ **25 Communes :** Bussières, Chatelus, Chevrières, Civens, Cottance, **Epercieux-Saint-Paul**, Essertines-en-Donzy, Jas, Maringes, Montchal, Néronde, Panissières, Pouilly-les-Feurs, Rozier-en-Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Martin-Lestra, Saint-Médard-en-Forez, Sainte-Agathe-en-Donzy, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Valeille, Violay, Virigneux.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'approuver cette modification envisagée par le Comité Syndical.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la délibération du Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier, en date du 22 mars 2024 :

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical conformément à la délibération du Comité Syndical du 22 mars 2024.

❖ **MISE EN PLACE D'UNE AMENDE POUR LES PROPRIETAIRES DE CHIEN QUI NE POSSEDE PAS DE SAC DE DEJECTION SUR EUX ET POUR LES CHIENS EN DIVAGATION :**

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à rédiger une délibération et un arrêté relatif à la réglementation des animaux domestiques sur la Commune de Brussieu. Pour rappel, il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité et la salubrité publique en luttant contre la divagation animale et la présence de déjections canines sur les lieux et voies publiques.

Il est donc décidé :

Article 1 : Sur les voies et lieux ouverts à la circulation publique de la commune, tous les animaux domestiques et notamment les chiens doivent être tenus en laisse.

Article 2 : Les propriétaires ou détenteurs de chien circulant sur la voie publique doivent détenir sur eux un moyen matériel (sac plastique, sac papier, ...) nécessaire au ramassage des déjections déposées par leur animal.

Article 3 : Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections déposées par leur animal par tout moyen approprié.

Article 4 : Les infractions prévues par les articles 1 et 2 entraîneront une amende d'un montant de 68 euros.



ARRÊTÉ N°2024-28

Objet : Réglementation des animaux domestiques sur la commune de Brussieu

Le Maire de la commune Brussieu (Rhône)

Vu le Code de la Route et notamment les articles R412-44,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2213-1 et L 2115-1,

Vu le Code Pénal et notamment les articles R610-5 et R633-6

Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article L1312-1

Vu le règlement Sanitaire Départemental et notamment les articles 99-2 et 99-6

Vu le Code Rural et notamment les articles L211-11 et L211-20 à L211-28

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité et la salubrité publique en luttant contre la divagation animale et la présence de déjections canines sur les lieux et voies publiques.

ARRÊTÉ

Article 1 : Sur les voies et lieux ouverts à la circulation publique de la commune, tous les animaux domestiques et notamment les chiens doivent être tenus en laisse.

Article 2 : Les propriétaires ou détenteurs de chien circulant sur la voie publique doivent détenir sur eux un moyen matériel (sac plastique, sac papier, ...) nécessaire au ramassage des déjections déposées par leur animal.

Article 3 : Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections déposées par leur animal par tout moyen approprié.

Article 4 : Les infractions prévues par les articles 1 et 2 entraîneront une amende d'un montant de 68 euros.

Fait à Brussieu, le 29 avril 2024

Le Maire,
Catherine LOTTE



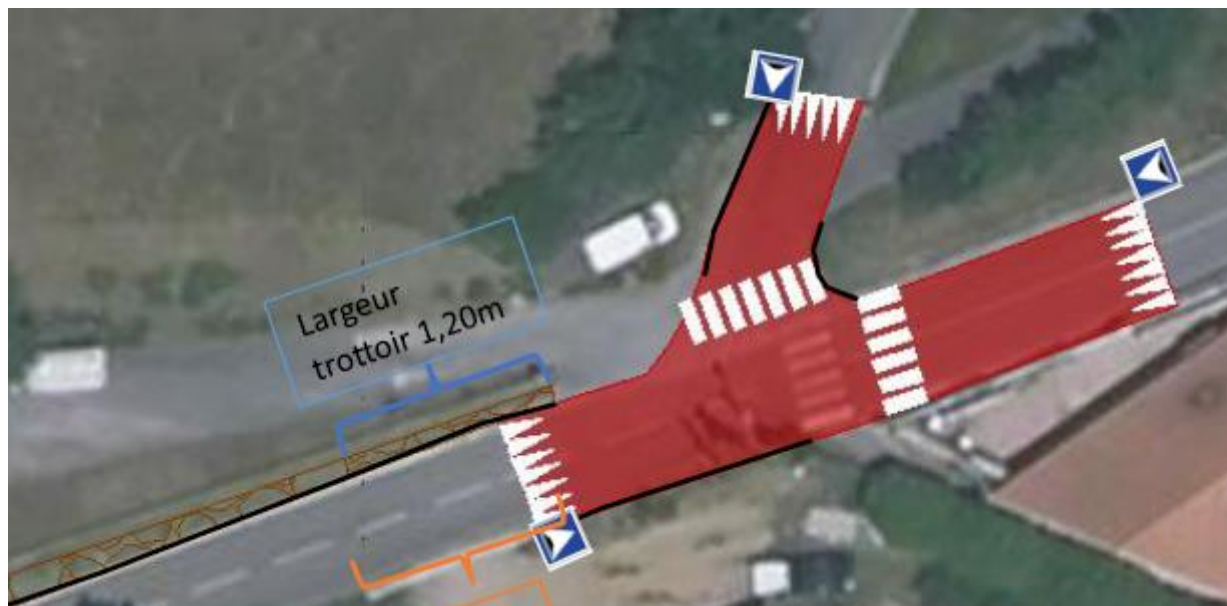
❖ **SECURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA VOIE ROMAINE ET LA ROUTE DE BRUSSIEU :**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de solliciter une subvention pour des travaux relatifs à la sécurité routière et provenant des amendes de police.

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la dangerosité du carrefour entre la route de Brussieu appelée également RD101 et la rue de la voie romaine. Elle explique que les travaux consisteront à aménager un plateau surélevé « zone 30 ». Ce dernier devra être conforme aux recommandations du « Guide des coussins et plateaux » -CERTU- juin 2010 et à l'aménagement d'un trottoir avec la signalisation verticale et horizontale.

Madame Le Maire annonce au Conseil Municipal que le coût de ces travaux s'élève à 47 165.00 € H.T.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention d'un montant de 21 224.25 € pour la création d'un plateau surélevé « zone 30 ».



INFORMATIONS

❖ INSCRIPTION RECENSEMENT 16 ANS :

Les jeunes âgés de 16 ans en 2024, doivent se rendre en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans afin d'être recensés pour la journée d'appel. Merci de vous munir de votre carte

❖ BUS France SERVICE :

Le BUS France services arrive dans les Monts du Lyonnais. Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien, venez, on va vous accompagner ! Vous connaissez déjà les deux Maisons Des Services, labellisées France services, de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, situées à Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise. Elles vous apportent une aide dans vos démarches administratives du quotidien, retrouvez les mêmes services dans votre village avec : **Le BUS France services des Monts du Lyonnais, près chez vous, sans rendez-vous et gratuit.**

Vous trouverez le Bus France services à **BRUSSIEU**,

Bus France services Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Planning 2ème trimestre 2024

Commune	Parking	Jour	Horaires	avril-24	mai-24	juin-24
Aveize	Place de l'Eglise	lundi	13h30/16h30		6	3
Brullioles	Parking du multi accueil	mardi	9h00/12h00	2	14	11
Brussieu	Place de la Mairie	jeudi	9h00/12h00			6
Chambost Longessaigne	Parking de l'Espace Culturel	mardi	9h00/12h00		7	4
Châtelus	Place de la Mairie	mercredi	9h00/11h00		29	26
Chevrières	Place de la Mairie	jeudi	13h30/16h30	4	16	13
Coise	Place de l'Eglise	lundi	9h30/12h00		6	3
Duerne	Rue des écoles	lundi	9h30/12h00	29	27	24
Grammond	Place de l'Eglise	jeudi	9h00/12h00	4	16	13
Grezieu le Marché	Place des jardins	vendredi	9h00/12h00	5	17	14
Haute Rivoire	Cabinet médical	vendredi	9h00/12h00		3 et 31	28
La Chapelle/Coise	Salle des fêtes	mercredi	9h00/11h00			5
Larajasse	Place de l'école	lundi	13h30/16h30	29	27	24
L'Aubépin	Place de l'Eglise	lundi	13h30/16h30		13	10
Les Halles	Place de l'étang	jeudi	9h00/11h00		2 et 30	27
Longessaigne	Place de l'Eglise	mardi	12h30/14h30	9	21	18
Maringes	Passage de la Mairie	lundi	13h30/16h30	8		17
Meys	Place de l'Eglise	jeudi	12h30/14h30		2 et 30	27
Montromant	Place du lavoir ou cours de l'école	mercredi	9h00/11h00	10	22	19
Montrottier	Parking de la Poste	mardi	13h30/16h30	2 et 30	14 et 28	11 et 25
Pomeys	Parking derrière Proxi	Lundi	9h30/12h00	8		17
Saint Clément les Places	Place des fontaines	mardi	15h/17h00	9	21	18
Saint Denis/Coise	Place de la Mairie	jeudi	9h30/12h00		23	20
Saint Genis l'Argentière	Place de la Mairie	mardi	9h00/12h00	30	28	25
Saint Martin en Haut	Place de l'Eglise	vendredi	9h00/12h30 et 13h30/16h30		10 et 24	7 et 21
Sainte Catherine	Place de l'Eglise	lundi	9h30/12h00		13	10
Sainte Foy l'Argentière	Place du Château	vendredi	13h30/16h30	5	3 et 17 et 31	14 et 28
Souzy	Parking salle polyvalente	mardi	9h00/11h00	9	21	18
Villechenève	Route de Chambost	mardi	13h30/16h30		7	4
Viricelles	Place de l'Eglise	mercredi	9h00/11h00	3	15	12
Virigneux	Parking de la Bibliothèque	jeudi	15h00/17h00		2 et 30	27

Renseignements : Sur le site internet de la CCMDL : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr>

Contactez-nous par mail : busfranceservices@cc-mdl.fr

❖ **EXPERIMENTATION INNOVANTE CONSIGNE VELO LIGNE 142** : Le service SYTRAL Mobilité a sollicité la Commune de Brussieu afin de développer « l'intermodalité vélo + car » sur le réseau Cars du Rhône. Keolis Autocars Planche et SYTRAL Mobilités proposent d'implanter des abris vélos le long de la ligne 142 Lyon <> Aveize.

Cette solution permettra aux usagers de déposer de façon sécuritaire leurs vélos aux arrêts concernés et ainsi de prendre le car sereinement.

La solution envisagée est la consigne à vélo collective. Cette consigne est équipée de 6 places en râtelier vélos.



BOX VELO INSTALLE SEMAINE DERNIERE A LA GIRAUDIERE



Concernant le planning prévisionnel :

- mise en place : mars /avril 2024
- début de l'expérimentation : avril 2024
- fin des 6 mois d'expérimentation : septembre 2024

Une consigne sera située à Brussieu-La Giraudière – parking René Combe.

NOUVEAU

DÈS AVRIL 2024

TESTEZ LES BOX À VÉLOS SÉCURISÉS ET GRATUITS DE LA LIGNE 142

INSCRIVEZ-VOUS EN
FLASHANT LE QR CODE

AUX ARRÊTS

- BESSENAY - La Brévenne
- BRUSSIEU - La Giraudière
- SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE - Gare
- SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
Giratoire Croix Blanche

RAPPEL - HORAIRES TRAVAUX JARDINAGE ET BRICOLAGE

Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et

de 15 h 00 à 19 h 00

Le dimanche et jours fériés :

de 10 h 00 à 12 h 00

Merci de respecter ces horaires pour le repos de chacun.

L'Association Buyandorj - Comité de Jumelage de Brussieu / Baruun Bayan Ulaan

vous convie à une nouvelle réunion le

Vendredi 3 mai à 19h à la Salle de la Nature

afin de continuer d'avancer sur l'organisation de la fête du jumelage du 13 juillet.

Au plaisir de vous retrouver.

L'équipe de l'association Buyandorj.



Pas de collecte le mercredi 1^{er} mai 2024

Modification des tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et des déchets recyclables (sacs jaunes)

OM (sacs noirs)

- ✓ Aveize, Ste Foy l'Argentière, Brussieu, Haute Rivoire, Souzy, Montrottier, Grézieu le Marché, Duerne.

CS (sacs jaunes)

- ✓ St Martin en Haut (bourg), La Chapelle sur Coise, Pomeys (semaine paire)

Collectes reportées au vendredi 3 mai 2024



Attention : les sacs doivent être sortis la veille au soir ou le matin de la collecte à 6h00



**Pas de collecte le mercredi 8 mai 2024
ni le jeudi 9 mai 2024**

Modification des tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et des déchets recyclables (sacs jaunes)



Tableau des jours de rattrapage :

	Lundi 6 mai	Mardi 7 mai	Vendredi 10 mai
OM (sacs noirs)	Sainte Foy l'Argentière	- Aveize - Souzy	- Brussieu - Coise - Châtelus - Haute Rivoire - La Chapelle sur Coise - Maringes - Meys - Montrottier - Saint Laurent de Chamousset - Viricelles - Virigneux
CS (sacs jaunes) semaine impaire	- Haute Rivoire - Les Halles - St Clément les Places	Souzy	- Brullioles - Brussieu - Montromant - Saint Genis l'Argentière - Saint Laurent de Chamousset



Attention : les sacs doivent être sortis la veille au soir ou le matin de la collecte à 6h00

Vous êtes étudiant et recherchez un emploi saisonnier pour l'été 2024,
Vous avez la possibilité de poser votre candidature à la Commune de
BRUSSIEU

Possibilité de faire un contrat avec un jeune du 17 juin au 12 juillet.

Et un deuxième contrat avec un autre jeune du 15 juillet au 9 août.

Temps plein.

Etre agé de 18 ans.

Permis B non obligatoire.

Missions en binôme : tonte, rotofil, arrosage, désherbage.

Envoyé lettre de motivation et CV à : mairie@brussieu.com

Avant le 15 mai 2024





VENDREDIS 3 ET 10 MAI
POMEYS 8H - 12H

SAMEDI 4 MAI
GRÉZIEU LE MARCHÉ
9H - 12H

SAMEDI 4 MAI
ST CLÉMENT LES PLACES
18H

LUNDI 6 MAI
VILLECHENÈVE
14H - 16H

MERCREDI 8 MAI
ST DENIS SUR COISE
À PARTIR DE 17H30

SAMEDI 11 MAI
STE FOY L'ARGENTIÈRE
9H - 13H

LUNDI 13 MAI
STE FOY L'ARGENTIÈRE
14H - 16H

MERCREDI 15 MAI
AVEIZE
13H30

SAMEDI 18 MAI
ST MARTIN EN HAUT
10H30

INITIATION ET DÉMONSTRATION À LA MÉCANIQUE VÉLO DE BASE

Magasin Cycle Activ & Co - 912 Route de Grange Figat 69590 Pomeys
Inscription obligatoire auprès de Margaux GUINAND : 0472662416 ou margaux.guinand@cc-mdl.fr - Places limitées - Porté par : Cycle Activ & Co

DÉCOUVERTE & TEST DU FUTUR CIRCUIT VTT DE GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Parking de la salle du Cartay - 321, rue du Cartay 69610 Grézieu-le-Marché
» Prévoir son VTT musculaire ou électrique.*
Inscription obligatoire avant le 30 avril auprès de l'Office du Tourisme - Places limitées - Porté par : Commune de Grézieu-le-Marché

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE «LES ROUES DE L'AVENIR»

Salle du Foyer Rural - Grande Rue 69930 St-Laurent-de-Chamousset
» Réalisé par Charlotte Brunier et Romain Mercieux, il questionne la place du vélo dans notre société et les manières d'en faire un acteur majeur de la transition - suivi d'un débat.
Porté par : Communauté de communes des Monts du Lyonnais et cinéma itinérant des Monts du Lyonnais

SE (RE)METTRE AU VÉLO POUR LES 60 ANS ET +

Parking de la salle polyvalente - 7 lot, le Dubessy 69770 Villechenève
» Vélo et équipement de sécurité fournis.
Inscription obligatoire avant le 29 avril auprès de Margaux GUINAND : 0472662416 ou margaux.guinand@cc-mdl.fr - Places limitées
Porté par : Communauté de communes des Monts du Lyonnais

ATELIER D'AUTO-RÉPARATION VÉLO

Ferme de la Maladière - La Maladière 42140 St-Denis-sur-Coise
» Auto-réparation, information sur le thème du voyage à vélo.
Porté par : Pignon sur Champ et Guilbert Réparations Cycles

MONT'EN SELLE INAUGURATION

Place du Château - 69610 Ste-Foy-l'Argentière
» Atelier auto-réparation / Bourse aux vélos / Parcours vélo enfants
Quiz sécurité / Essai vélo assistance électrique.
+ d'infos : ruchedeleologie@laposte.net - Porté par : Association la Ruche de l'Ecologie

SE (RE)METTRE AU VÉLO POUR LES 60 ANS ET +

Parking complexe Joseph Vinay - Rue du Stade 69610 Ste-Foy-l'Argentière
» Vélo et équipement de sécurité fournis.
Inscription obligatoire avant le 6 Mai auprès de Margaux GUINAND : 0472662416 ou margaux.guinand@cc-mdl.fr - Places limitées
Porté par : Communauté de communes des Monts du Lyonnais

BALADE DE 30 KM EN VTC ÉLECTRIQUE

Départ Aveize
» Visite-dégustation de fromages à la cave d'affinage de la Fromagerie des 2 Chapelles, 12€ par participant + 15€ pour la location du vélo.
Inscription obligatoire avant le 12 Mai à l'Office du Tourisme à St-Martin-en-Haut ou sur : montsdulyonnaistourisme.fr, rubrique Agenda, Rdv Découverte.
Places limitées - Porté par : Office du Tourisme des Monts du Lyonnais

BALADE VÉLO DE 15KM VERS LE LAC D'YZERON

Place du Pion - 69850 St-Martin-en-Haut
» Prévoir son propre vélo et pique nique.*
Plus d'information auprès de auguste.fossati@gmail.com
Porté par : Association Cyclos Marcheurs Saint-Martinois



DIMANCHE 19 MAI
VIRICNEUX 20H

LUNDI 20 MAI 9H - 12H
ST LAURENT DE CHAMOUSSET

MARDI 21 MAI
ST LAURENT DE CHAMOUSSET
10H30

MERCREDI 22 MAI
ST SYMPHORIEN/COISE
9H - 12H

SAMEDI 25 MAI
CHAMBOST LONGESSAIGNE
9H - 17H

SAMEDI 25 MAI
HAUTE RIVOIRE 14H30

LUNDI 27 MAI
ST DENIS SUR COISE
14H - 16H

MARDI 28 MAI
GRÉZIEU LE MARCHÉ
10H

MERCREDI 29 MAI
ST MARTIN EN HAUT
14H - 21H

JEUDI 30 MAI
ST MARTIN EN HAUT
14H

* location de VAE/VTT possible auprès de l'Office de Tourisme (St-Martin-en-Haut) et du Garage des Rossandes (Ste-Foy-l'Argentière)

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE «LES ROUES DE L'AVENIR»

Petite salle du bourg - Rue La Croix de Mission, 42140 Virigneux
» Suivi d'un débat.

STAND : JEU, QUIZ, INFOS DÉPLACEMENTS À VÉLO, SÉCURITÉ

Stand sur le marché - 69930 St-Laurent-de-Chamousset
Porté par : Communauté de communes des Monts du Lyonnais

BALADE VTC DE 35KM, 520D+

Parking de la Halle aux vœux - 69930 St-Laurent-de-Chamousset
» Prévoir son propre vélo et pique nique.*
» Visite optionnelle du château de Chamusset - 10€
Inscription obligatoire avant le 10 mai auprès de joel.villard69590@orange.fr
Porté par : Comité des Fêtes de Saint Symphorien sur Coise

STAND «SE DÉPLACER AUTREMENT DANS LES MONTS DU LYONNAIS»

Place du marché - 69590 St-Symphorien-sur-Coise
» Stand d'information sur la mobilité douce et stand d'auto-réparation vélo.
Porté par : Commune de St Symphorien sur Coise

ATELIER RÉPARATION/BOURSE AUX VÉLOS/FRESQUE DU CLIMAT

Bibliothèque - 54 Rue de la Frarie, 69770 Chambost-Longessaigne
» 14h : Fresque du climat : Atelier sensibilisation au changement climatique.
» Apporter vos vélos à vendre.
Inscription obligatoire pour la fresque du climat auprès de camille.bellot@free.fr
Porté par : Collectif habitants de Chambost-Longessaigne

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE «LES ROUES DE L'AVENIR»

Salle de cinéma - 52 place des Pompiers, 69610 Haute-Rivoire
» Suivi d'un débat.

SE (RE)METTRE AU VÉLO POUR LES 60 ANS ET +

Parking salle polyvalente - Chem. du Blanchard 42140 St-Denis-sur-Coise
» Vélo et équipement de sécurité fournis.
Inscription obligatoire avant le 20 Mai auprès de Margaux GUINAND : 0472662416 ou margaux.guinand@cc-mdl.fr - Places limitées
Porté par : Communauté de communes des Monts du Lyonnais

BALADE VTC DE 45KM, 660D+

Devant la Mairie - Rue des Soeurs, 69610 Grézieu-le-Marché
» Prévoir son propre vélo et pique nique.*
» Visite optionnelle du château de Saconay - 10€
Inscription obligatoire avant le 10 mai auprès de joel.villard69590@orange.fr
Porté par : Comité des Fêtes de Saint Symphorien sur Coise

AUTO-RÉPARATION, APÉRO DÉBAT SUR LA MOBILITÉ

MJC Place du Pion - 69850 St-Martin-en-Haut
» Après-midi formation à l'auto-réparation, suivi d'un apéro débat sur les enjeux de la mobilité (bouvette, musique).
Porté par : MJC de St Martin en Haut

RANDONNÉE CYCLOS GRAVEL OU VTT DE 14KM, 220D+

Place du Pion - 69850 St-Martin-en-Haut
» Nécessité d'avoir un vélo gravel ou VTT musculaire ou électrique et un peu d'expérience.
Inscription obligatoire auprès de danielle.fahy5@gmail.com - Places limitées
Porté par : Association Cyclos Marcheurs Saint-Martinois

SAMEDI 1^{er} JUIN
ST MARTIN EN HAUT
14H

DU 15 MAI AU 15 JUIN
ST SYMPHORIEN/COISE
LES MARDIS ET SAMEDIS 9H-12H

BALADE DÉCOUVERTE DES MONTS AUTOUR DE ST MARTIN EN HAUT

MJC Place du Pion - 69850 St-Martin-en-Haut
» Prévoir son propre vélo.
Réservé aux mineurs. Inscription obligatoire avant le 22 mai, auprès de anisotmart@gmail.com - Places limitées - Porté par : MJC de St Martin en Haut

EXPOSITION AUTOUR DU VÉLO

L'Estive - 160 Bd du 11 novembre 69590 St-Symphorien-sur-Coise
» Exposition de vélos et du Grand Prix Cycliste de St Symphorien depuis 1935.
Porté par : Comité des Fêtes de Saint Symphorien sur Coise

MAI à vélo

Inité en 2020 par tous les acteurs du vélo avec le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports, « Mai à vélo » est un événement d'ampleur nationale de promotion du vélo. Il a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, de façon ludique et pétillante, les nombreux avantages de la bicyclette.

Les Monts du Lyonnais
Communauté de communes

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais est engagée dans une politique énergétique et de développement durable volontaire depuis plus de 10 ans. Elle soutient et met en œuvre des solutions durables pour se déplacer au quotidien ou de façon occasionnelle. Afin d'encourager la pratique du vélo au quotidien elle travaille à l'élaboration d'un schéma directeur, accompagne la mise en place d'équipements et services, organise et coordonne la mise en place d'animation.

Plus d'infos : margaux.guinand@cc-mdl.fr
www.parc-ecohabitat.com

La Communauté de communes remercie les collectifs porteurs des animations de cette 1^{re} édition.

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
Les certificats d'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
CEE

DELIBERATIONS

- Adhésion de la Commune d'Epercieux saint Paul au SIEMLY ;
- Renouvellement du contrat de Mme. BILAN ;
- Demande de subvention au titre des amendes de Police ;
- Approbation de la réglementation des animaux domestiques sur la Commune de Brussieu;

A VOS AGENDAS

CINEMA

VENDREDI 03 MAI

18H30 : KUNG FU PANDA 4
20H30 : LA PROMESSE VERTE

ORGANISÉE PAR LE SOU DES ÉCOLES DE BRUSSIEU

 **VENTE**  **FLEURS ET** **PLANTS DE LÉGUMES**

Sans pesticides
Sans engrais chimique

SUR
COMMANDE
UNIQUEMENT
avant le 7 mai

PERMANENCES COMMANDE
Samedi 20 avril et Samedi 4 mai
9h-12h sur le marché

 Fournisseur :
Gaec des serres fleuries
Brulolles 

A venir récupérer :

Vendredi **Samedi**
17 mai **ou** **18 mai**
De 16h et 18h30 **De 9h et 12h**
à l'école *sur le marché*

Contacts :
brussieu.soules.ecoles@gmail.com
Celine: 07 82 14 53 94

MARCHE DECOUVERTE "Entre Monts et Vallons : du Pancu au Rossand"



DIMANCHE 5 MAI

De 8 h 00 à 14 h 00 – à la Salle des fêtes

BRUSSIEU (69)

5 parcours : 4 km, 8 km (1 relais, 12 km (2 relais),
17 et 22 km (3 relais) - PAF: De 2.00 à 9.00 Euros



Ravitaillement sur les différents parcours dont :

Café de bienvenue
Pommes de terre et Saucisson cuit à
la chaudière sur tous les parcours
(sauf le 4km)

A l'arrivée : fromage blanc avec coulis local

Association Pancu-Rossand Environnement

Renseignements : Maison du tourisme
04 78 48 64 32 ou 04 74 70 58 08



**PARTENAIRE DE
VOS ÉVÉNEMENTS**



FETE DES CLASSES LE SAMEDI 25 MAI

**Les élections européennes auront lieu
le dimanche 9 juin 2024.**

Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00

**Pour les nouveaux inscrits sur la liste électorale de Brussieu, vous
recevrez votre carte d'électeur quelques jours avant le scrutin du
dimanche 9 juin 2024.**

**Réunion d'information et présentation du projet centre Bourg 2
le vendredi 14 juin à 18h30 à la salle Marius Chazallet**



L'association BUYANDORJ
organise la



FÊTE du jumelage

DE BARUUN BAYAN ULAAN - MONGOLIE
ET BRUSSIEU

SAMEDI 13 JUILLET 2024



Cérémonie du jumelage à 11h
à la salle des fêtes de Brussieu



Cochon à la broche sur réservation

Midi

Menu

1 apéritif offert par personne
par la commune

Entrée

Cochon à la broche

Dessert

Adulte : 20€ / Enfant : 10€

JEUX

(MOLKY, COURSE EN SAC, ECHECS, TIR À LA
CORDE, ...)

CONCERT DÈS 21H

Groupe Till Vertigo (Pop-Rock)

Après
midi et
soir

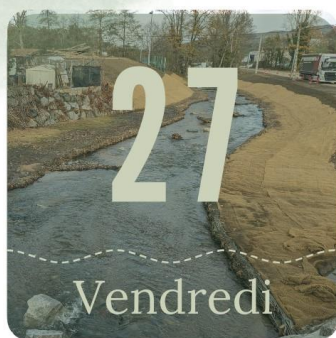
FOOD TRUCK

ALLIUM (CUISINE THAÏ) ET COMPTOIR
SUCRÉ/SALÉ (CRÊPES ET GALETTES)

Réservations avant le 1er juillet chez Vival à La Giraudière, chez
Pascale Coiffure, à Bleu Laser ou avec le QR Code (Helloasso)



INAUGURATION



à 11 h 00

Restauration de la Brévenne dans la
traversée de la Giraudière



Réservez la date

Le repas des anciens aura lieu cette année
exceptionnellement le
DIMANCHE 20 OCTOBRE,
Merci d'en prendre bonne note.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 10 juin 2024.